

11 juin
2024

ÉTAT DES LIEUX DE LA FORÊT ET DU BOIS

Commission des produits de montagne

Le groupe forêt/bois du Comité de Massif

11 réunions du groupe, progression constante du nombre de participants : en moyenne 16 en 2018/2019, 25 en 2020/2021, 30 en 2022/2023.

2018 : colloque forêt-bois / travaux d'élaboration de la feuille de route forêt bois du Massif central, validée par la commission permanente

2019 2020 : étude flux inter-massif, premiers partages de connaissance et résultats des projets financés, des travaux sur le sapin, le douglas, lancement de travaux sur le châtaignier, et lancement des réflexions/contribution du groupe forêt pour la programmation 2021/2027

2021 : mise à jour de la feuille de route afin d'être en adéquation avec le nouveau CPIER, thématique changement climatique et carbone apparaissent, contribution du Massif central aux assises forêt bois nationales

2022 : thématique climat (partage connaissance des outils des forestiers/agriculteurs/SIDAM). Cohérence avec programme Avenir Montagne

2023 : Point complet filière et projets châtaigner. Présentation des projets financés, préparation des états des lieux filière forêt bois

La feuille de route du groupe forêt

2

Les bases posées en 2012 / élaborée en 2018 / révisée en 2021

Un objectif fort défini par le Comité de Massif :

La filière bois représente un potentiel de développement important pour le Massif central, à condition de créer et maintenir la valeur sur le massif.

Valoriser les bois locaux, transformés localement, tracés et certifiés, en construisant des chaînes de valeur inscrites au cœur des territoires > Bois des territoires du Massif central TM (BTMC) est l'outil au service de cet objectif.

Chaîne de valeur : ensemble des étapes, de la production et de l'approvisionnement en matière première jusqu'à la consommation finale. La coordination des acteurs impliqués et leur capacité à former un réseau cohérent, collaboratif et solidaire détermine son efficacité

Moyens prioritairement mis sur l'accompagnement de l'ingénierie et de l'animation de projets pour :

Créer de l'innovation au cœur des territoires , Penser marchés , Penser collaboratif , Transférer les expériences entre acteurs du Massif central, Les milieux forestiers, pivots face au changement climatique.

L'état des Lieux de la forêt et du bois 2024

3

Objectifs :

- Partager un bilan d'étape et faire ressortir les priorités jusqu'à 2027 pour atteindre les objectifs en étant articulé avec les dispositifs d'aides renouvelés ou nouveaux ;
- Faire évoluer la feuille de route forêt-bois du Massif central ;
- Ancrer la feuille de route au prisme des travaux sur l'adaptation au Changement climatique sur le Massif central.

Déroulé de la concertation en 4 étapes :

Le 8 mars : la visioconférence de lancement >102 personnes

Le 21 mars et le 26 mars : Ateliers participatifs à Millau et à Lempdes > 99 participants

Du 03 au 10 mai 2024 : questionnaire en ligne sur un projet de feuille de route révisé >25 contributions

14 mai : Conclusions à St Flour > 60 participants (Fin juin : les supports et la vidéo accessibles en ligne)

Une large mobilisation!

+ de 200 personnes
contributrices

40 intervenants différents se
sont mobilisés pour apporter
des contenus

Les équipes des Communes
forestières des 4 régions
composant le Massif central
ont œuvré pour préparer,
animer, rapporter,
synthétiser.

Un objectif fort redéfini face au défi du Changement climatique et suite à l'état des lieux :

Il est réaffirmé que la forêt et la filière bois représente, pour le Comité de Massif un potentiel de développement important à condition de créer et maintenir la valeur sur le massif.

Face aux effets constatés et à venir du changement climatique, l'enjeu relevé dans l'état des lieux est le besoin **d'agir pour une forêt résiliente, diversifiée** qui doit continuer à jouer son rôle multifonctionnel (économique, environnemental et social/récréatif) et **participer efficacement au stockage du carbone** (en forêt, dans les matériaux (constructions en bois local) et en substitution des énergies fossiles). La prise en compte des espaces forestiers dans la **gestion des risques** qui vont s'intensifier devient un nouvel enjeu affirmé tout comme la **nécessité d'un dialogue et d'une concertation pour une meilleure compréhension entre les acteurs de la forêt et du bois et le grand public** dans un contexte d'évolution climatique qui induira des changements (de paysages, de pratiques, d'organisations, de planification...).

Penser collaboratif est l'axe évolutif de la feuille de route qui permettra le développement d'actions en réponse à ces défis en devenant « Agir en collaboration ». Également, donner une identité Massif central en regroupant et valorisant les données et les indicateurs bois-forêt permettra d'avoir une vision d'ensemble du pilotage de la stratégie sur le massif.



agence nationale
de la cohésion
des territoires



ANCT Commissariat du Massif central

04 73 98 62 87

secretariat.massifcentral@anct.gouv.fr

ANCT Commissariat du Massif central

Préfecture du Puy-de-Dôme

18 boulevard Desaix

63033 Clermont-Ferrand cedex 1

Communes Forestières du Massif central

07 77 22 05 24

massifcentral@communesforestieres.org

COFOR Massif central

Maison de la Forêt et du Bois

10 allée des eaux et forêts

63370 Lempdes



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Synthèse présentée en
Commission des produits de
montagne du 11 juin 2024



ÉTAT DES LIEUX DE LA
FORÊT ET DU BOIS
DU MASSIF CENTRAL